



Institut Mérieux - Association Africaine de Recherche et de Contrôle de la Résistance aux Antimicrobiens "AARAM"

Prix du jeune chercheur – Mali 2017

La résistance aux antimicrobiens (RAM) est un problème majeur de santé publique dans le monde entier. L'Institut Mérieux et ses entités s'engagent depuis de nombreuses années dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et l'amélioration de la gestion des antibiotiques. Afin d'encourager les jeunes chercheurs prometteurs travaillant dans le domaine de la RAM, l'Institut Mérieux souhaite attribuer un prix à un chercheur ou clinicien au début de sa carrière en reconnaissance d'une réalisation (recherche) majeure ayant un impact significatif sur la prise en charge de la RAM. Afin de maximiser la visibilité d'un tel prix, et d'assurer une bonne sélection des candidats du Mali, l'Institut Mérieux a décidé de collaborer avec l'Association africaine pour la recherche et le contrôle de la résistance aux antimicrobiens "AARAM" dont le siège est à Bamako au Mali (www.africaamr.org).

L'Association Africaine pour la recherche et le contrôle de la Résistance aux Antimicrobiens "AARAM" est une nouvelle Société Savante panafricaine qui regroupe des Bactériologues, des Mycologues, des Parasitologues et des Virologues (médecine humaine et médecine animale) travaillant sur la résistance aux antimicrobiens. Elle compte une vingtaine de Pays Africains, Anglophones, Francophones et Lusophones et est ouverte à tous les Pays Africains.

L'Institut Mérieux et l'AARAM ont décidé d'attribuer pour le compte de 2017 un Prix Jeune Chercheur Malien de 10 000 €, qui sera remis au lauréat lors du premier Congrès de l'AARAM prévu à Bamako du 26 au 28 février 2018.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

- Etre de nationalité Malienne
- Servir dans un hôpital, un laboratoire (public ou privé) ou un institut de recherche pertinent à temps plein en tant que médecin, pharmacien, clinicien en maladies

infectieuses, microbiologiste clinique ou moléculaire ou biologiste ou épidémiologiste ou entomologiste.

- Avoir moins de 15 ans d'expérience en pratique clinique ou moins de 10 ans d'expérience professionnelle en microbiologie après leur qualification de troisième cycle.
- Etre Impliqué et apporté une contribution significative dans la recherche sur la résistance aux antimicrobiens et / ou la gestion des patients ayant un impact national. Les indicateurs d'impact pourraient être des publications dans des revues internationales de premier plan et / ou la mise en œuvre de directives / protocoles ayant entraîné des améliorations significatives dans les domaines suivants.
 - o Contrôle de la résistance aux antimicrobiens.
 - o Développement de nouveaux outils / approches pour contrôler la résistance aux antimicrobiens.
 - o Adoption d'une approche innovante dans la prise en charge des patients pour contrôler la résistance aux antimicrobiens.
 - o Toute action ayant conduit à une amélioration du contrôle / réduction du taux d'infection hospitalière ou communautaire.



PROCESSUS DE SÉLECTION ET CONDITIONS

- Les candidatures pour le prix doivent parvenir à l'AARAM au plus tard le **31 janvier 2018**.
 - Pour le prix, soumettre les documents suivants par courriel sous la forme d'un fichier PDF unique congresamr2018@gmail.com et almoustaphay@yahoo.fr
1. Nom complet du candidat et informations de contact (adresse e-mail et numéro de téléphone portable)
 2. Un bref CV du candidat détaillant l'histoire professionnelle du (de la) candidat (e) (3 pages maximum).
 3. Une description de deux pages des projets de recherche et / ou cliniques que le jeune chercheur a réalisé et qui pourraient être considérés pour le prix. Attacher des preuves comme la publication du travail des candidats est encouragée.
 4. Description de deux pages des recherches en cours et/ou des travaux à venir par le demandeur dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens
 5. Une photo d'identité 2x2 du candidat.
 6. Une lettre de recommandation de l'établissement d'accueil où le candidat travaille au moment de la demande.
- **L'Institut Mérieux informera et l'AARAM annoncerons le nom du (de la) ou lauréat (e) 2017. L'AARAM organisera une cérémonie de remise du prix lors du 1er congrès de l'AARAM qui se tiendra du 26 au 28 février 2018 à l'Hôtel de l'Amitié à Bamako (Mali).**
 - Afin de recevoir le prix de 10 000 euros (dix mille euros), l'institution qui héberge le lauréat devrait conclure un accord avec l'Institut Mérieux. Les fonds du prix ne seront transféré qu'à l'institution d'accueil du (de la) lauréat (e), et l'établissement sera responsable de la bonne utilisation des fonds pour la recherche par le lauréat.